

Réf: Dossier N° 073210

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ALVINE CONSTRUCTION »

Siège social Abidjan, Yopougon, maroc anador, Lot 5537, Ilot
136

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/01/2022, et enregistrés au CEPICI le 12/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ALVINE CONSTRUCTION »

Objet : Bâtiment Travaux Publique, Innovation, Lotissement, Réhabilitation, Vente de matériels de construction, Achat-vente de marchandises diverses, Prestations de services divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie de biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participations dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, maroc anador, Lot 5537, Ilot
136

Dirigeant(s) : M N'GUESSAN KOUADIO ALVINE WILSON
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00543 du 27/01/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°03509/GTCA/RC/2022 du 27/01/2022

